

PRESENTS : MIRMAND Laurent, CARTIER Christine, CHAPPON Claude, PROHET Michelle, DEMAS Paul, JOUVHOMME Karen, RAMOUSSE Michel, SALANON Gérard, PERGIER Odile, COUTANSON Frédéric, GIRARD Franck, MANIVIT Sandrine, FERRY Fabienne, VIGNAL Hervé, PITAVY Benoît, CHARBONNIER Fanny.

EXCUSES : SOULAS Elisabeth, DUMAS Yvette (a donné pouvoir à PROHET Michelle), DELAVAY COURTIAL Caroline.

Le 29 octobre 2021 une convocation avait été adressée aux membres du Conseil Municipal pour une séance le 4 novembre 2021 à 20h30.

PRESIDENT DE SEANCE : MIRMAND Laurent

SECRETAIRE DE SEANCE : DEMAS Paul

N° DE DELIB	POINTS DE L'ORDRE DU JOUR	DECISIONS
2021/094	DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE	La délibération a désigné par 14 voix POUR Paul DEMAS
2021/095	ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 28 SEPTEMBRE 2021 A 20H30	Délibération approuvée par 17 voix POUR
2021/096	REHABILITATION ET AMENAGEMENT INTERIEUR DE LA GRENETTE – CHOIX DES ENTREPRISES	Délibération approuvée par 17 voix POUR
2021/097	DELIMITATION DE ZONES DE PRESENCE D'UN RISQUE DE MERULE SUR LA COMMUNE DE CRAPONNE-SUR-ARZON	Délibération approuvée par 17 voix POUR
2021/098	REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNTS	Délibération approuvée par 17 voix POUR
2021/099	REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE REPAS POUR LES BENEVOLES (MEDIATHEQUE)	Délibération approuvée par 17 voix POUR
2021/100	RECENSEMENT DE LA POPULATION – PAIEMENT DES AGENTS RECENSEURS	Délibération approuvée par 17 voix POUR
2021/101	RESTAURATION DE DEUX CHAPELLES DE L'EGLISE SAINT CAPRAIS – CONVENTION RELATIVE A LA MISSION DE COODINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE	Délibération approuvée par 17 voix POUR

Laurent MIRMAND,
Maire de CRAPONNE-SUR-ARZON

